

## Le Saguenay–Lac-Saint-Jean passe au palier jaune

**Saguenay, le 1<sup>er</sup> juin 2021** – En raison de l'amélioration de sa situation épidémiologique, le Saguenay–Lac-Saint-Jean passera au palier de [préalerte \(jaune\)](#) dès le lundi 7 juin prochain.

Parmi les mesures en vigueur au palier jaune, mentionnons que les rassemblements dans les domiciles privés limités aux occupants de deux résidences différentes sont autorisés. Dans les restaurants, les occupants de deux résidences peuvent également partager une même table. Le respect des mesures de base renforcées demeure toutefois essentiel et nous invitons la population à suivre les recommandations sanitaires en vigueur.

### Liens connexes :

- Pour en savoir plus sur le coronavirus et l'ensemble des mesures mises en place : [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).
- Une [carte des paliers d'alerte](#) par région est également disponible.

-30-

**Source :** Service des communications et des affaires gouvernementales  
Téléphone : 418 545-4980, poste 352  
Courriel : 02ciusss.medias@ssss.gouv.qc.ca